



Evreux, le 18 mars 2021

Monsieur le Directeur académique

Ce CTSD se tient alors que la situation sanitaire continue de se dégrader, notamment dans l'Eure, où le taux d'incidence a dépassé le seuil de 250 cas pour 100 000 habitants. Pourtant, la prise en compte de cette crise sanitaire dans l'Éducation Nationale reste marquée par ses insuffisances et le déni de réalité. Face à l'augmentation du nombre de classes fermées suite à la présence de

cas Covid et de ses variants, la réponse du ministère à cette réalité a été d'assouplir les règles de fermeture en cas de présence du variant dit anglais. Plutôt que de prendre réellement en compte la réalité épidémique et de mettre en place des mesures garantissant la sécurité des personnels et des usagers, le ministère fait le choix de casser le thermomètre pour ne pas rendre visible sa gestion irresponsable de la crise.

La FSU demande :

- une communication transparente et régulière des données réelles de la situation épidémique en direction des élus des personnels au CT et au CHSCT
- le dépistage massif, généralisé et gratuit auprès des élèves comme des personnels par la mise en œuvre d'une campagne de tests salivaires qui aille au delà des annonces médiatiques, de peu d'effet sur le terrain
- l'accélération de la vaccination des personnels volontaires ?
- les mêmes règles de contact tracing dans l'éducation nationale que celles édictées par l'ARS.

Les établissements doivent pouvoir être dotés en masques de manière anticipée et continue. La dernière commande de masques, inutilisables en raison de leur trop forte épaisseur est un véritable scandale financier.

Malgré le travail de qualité réalisé par les services de la DOS, avec des DHG en berne et des effectifs qui continuent d'augmenter, le projet présenté par la Direction Académique lors du groupe de travail consacré aux créations et aux suppressions de postes était tristement prévisible.

Au total, à l'issue du groupe de travail 14 suppressions de postes étaient envisagées contre seulement 11 créations, alors que dans le même temps les effectifs augmentent. Même si 5 suppressions concernent des postes vacants, dans notre petit département, cela va fortement impacter le mouvement intra-académique et réduire encore les possibilités de mutation des collègues ; d'autant qu'il faut à cela ajouter les suppressions de postes en lycée où un solde de moins dix postes est annoncé pour le département. Ce sont les lettres modernes qui sont notamment touchées en collège mais aussi en lycée. Malheureusement peu de postes vont permettre d'accueillir les mesures de carte scolaire qui risquent d'être particulièrement mal traitées quand, dans le même temps, de nombreux BMP de lettres ne sont pas encore pourvus.

Enfin, si de nombreux collègues échappent temporairement à la suppression de poste, c'est parce qu'ils se retrouvent en complément de service donné parfois pour plus de la moitié de leur service. Ainsi 140 enseignants titulaires de leur poste en collège vont devoir aller faire un complément de service ailleurs ! Dans certains établissements, comme le collège du Hamelet à Louviers, celui de Bourg-Achard, de Jaurès d'Evreux, de Grand-Bourtheroulde, Gravigny, Manneville sur Risle, Nonancourt, toutes les disciplines, ou quasiment, sont touchées par un partage de poste. Cela permettra, nous n'en doutons pas, d'améliorer les conditions de travail et d'enseignement, de faire de beaux emplois du temps pour tous et de faciliter le suivi des élèves.

Ces dernières années, notamment depuis que deux heures supplémentaires sont imposées, les collègues concernés par des compléments de service subissent des situations aberrantes, conséquence de choix politiques détruisant le service public d'éducation : alors qu'il y a suffisamment de classes pour assurer leur service à temps complet au sein de l'établissement, les collègues sont contraints d'aller enseigner dans un autre établissement pendant que leurs collègues absorbent de nombreuses HSA. Ces situations abusives détruisent les conditions de travail des enseignants et dégradent de surcroît l'enseignement dispensé aux élèves.

Pour finir, nous vous faisons part de notre inquiétude quant à l'état du dialogue social dans les établissements. Nous constatons un durcissement des échanges en Conseil d'Administration entre les élus des personnels et les chefs d'établissement. La pénurie de moyens prive les établissements de tout espace de dialogue et de concertation, les décisions des chefs d'établissements étant contraintes par la nécessité d'imposer de manière autoritaire des réformes idéologiques en grande partie motivées par des impératifs budgétaires. Nous vous demandons de veiller à ce que les textes réglementaires régissant le fonctionnement des Conseil d'Administration, et les prérogatives des élus des personnels soient respectés, en vue de faciliter un dialogue social serein et apaisé.

Ce problème de dialogue se retrouve au niveau des instances académiques puisque malgré nos demandes réitérées de la FSU nous ne comprenons toujours pas où sont passées les 10,5 ETP d'heures postes en plus annoncées en CTA pour les collèges de l'Eure et pourquoi nous nous retrouvons avec 252 heures postes en moins par rapport à 2020.

La FSU soutient les mobilisations en cours dans l'académie et ailleurs pour demander l'amélioration des conditions d'exercice, une véritable revalorisation pour tous les personnels, des créations de postes, davantage de moyens pour la rentrée à venir. Au terme de deux années scolaires particulièrement éprouvantes, la nécessité de doter le service public d'éducation de moyens à la hauteur des ambitions que nous portons pour nos élèves n'a jamais été aussi flagrante.